2ème PARTIE

Enregistrement des recensements, visites, vérifications, prélèvements pour analyses pertes etc..

DATE	AUTORITE AYANT PROCEDE au combat	REFFERNCE AU PROCES - VERBAL (le cas échéant) et résumé des Observations

DATES	Désignation des denrées Prix Unité de mesure Désignation de la pièce justificative de mouvement									
		E.	S.	B.	E.	S.	B.	E.	S.	B.